



Communiqué

à l'attention de la Presse écrite et orale

de la Coordination des syndicats CGT du Groupe TOTAL
et de la FNIC CGT

17 février 2010

**Les 6 raffineries,
80 % des dépôts pétroliers,
l'usine de lubrifiants de Rouen
du groupe TOTAL en France, en grève !**

Avec un taux de grévistes dépassant les 95 %, les raffineries de Flandres, Donges, Grandpuits, Feyzin, Provence, Normandie, l'usine de Rouen, les dépôts pétroliers de Nanterre, Donges, Le Mans, Toulouse, Brive, Cournon, Puget sur Argens, Vern sur Seiche, Lorient, Le Pontet, Portes-lès-Valence, Port la Nouvelle, Hauconcourt, Ouireham, Chambéry ainsi que les stations d'avitaillement de Lille, Bordeaux, Brest, sont en arrêt total d'entrées et sorties de produits pétroliers.

Initialement annoncées pour 48 heures, les assemblées générales du personnel, au cours de ce conflit, débattront de la forme et du prolongement du mouvement.

Avec 14 milliards d'euros de profit en 2008, c'était l'annonce en mars 2009 d'un premier plan de restructuration dans le raffinage et la pétrochimie avec la destruction de 555 emplois. Aujourd'hui avec 8,5 M€ de profit en 2009, TOTAL projette de fermer son activité de raffinage sur le site des Flandres, soit la destruction de 800 emplois (organiques et sous-traitants), de fermer ou de vendre six dépôts pétroliers en jetant comme des kleenex des centaines de salariés. Dans sa dernière publication financière, TOTAL dévoile qu'entre 2007 et 2011 son objectif est de réduire de 25 millions de tonnes ses capacités de raffinage. Ceci signifie clairement qu'en y intégrant la fermeture d'une distillation de Normandie et de Flandres, on peut s'attendre à une prochaine annonce de fermeture d'une à deux raffineries en Europe représentant conjointement 13,6 millions de tonnes.

La CGT conteste l'argumentation de surcapacité de raffinage développée par TOTAL et par la chambre patronale UFIP. En 2009 la chute de la demande pétrolière en France représente 2,8 %, soit -2,4 millions de tonnes : la raison purement conjoncturelle est due à la crise économique. Et contrairement à ce qu'ils annoncent, la demande est quasiment identique à celle de 2002 et de 2007. Alors pourquoi réduire de 12 % les capacités de raffinage nationales représentant 20 % de celles du Groupe TOTAL en France, si ce n'est pour créer des déficits de production afin de faire remonter les cours des produits pétroliers.

./.

M. De Margerie n'a qu'un objectif, assurer des taux de rentabilité à deux chiffres et couper la tête à toute activité qui n'y répond pas. Pour preuve le ROACE du raffinage était de 20 % en 2008, il est de 7 % en 2009. C'est au nom de cette logique financière que TOTAL projette de réduire ses capacités industrielles aujourd'hui.

La France a augmenté ses importations de produits raffinés de 6 % en 2009. La volonté affichée par les pétroliers et par le gouvernement, honteusement silencieux ces dernières semaines, n'est ni plus ni moins que de délocaliser une partie de l'outil de raffinage en Asie au Moyen-Orient pour satisfaire les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés par l'Europe et défendus par Nicolas Sarkozy.

Cette logique financière et non industrielle sur fond d'enjeu politicien garantira le retour à l'actionnaire au prix de milliers de suppressions d'emplois.

Les salariés en grève aujourd'hui le sont, non seulement pour soutenir leurs collègues de la raffinerie des Flandres qui ont pris possession de leur usine depuis hier matin, mais ils le sont aussi pour défendre leur emploi et une autre politique industrielle et sociale dans le Groupe TOTAL.

La CGT, les Organisations Syndicales, les salariés en grève attendent des réponses à leurs questions et revendications de la part du Groupe TOTAL et du gouvernement :

- Redémarrage de la raffinerie des Flandres.
- Respect des instances représentatives du personnel et du code du travail.
- Tenue d'une table ronde nationale regroupant Organisations Syndicales, pouvoirs publics, industries pétrolières et élus des territoires sur l'avenir du raffinage et la dépendance énergétique du pays.
- Le départ immédiat des vigiles présents sur le site de Flandres.
- Un plan d'investissement pérennisant l'ensemble de nos raffineries et sites industriels et satisfaisant les besoins économiques et sociaux.
- Le maintien du personnel volontaire dans le Groupe TOTAL des salariés en cas de cession.

Important : L'équipe de nuit de la raffinerie des Flandres assurant la sécurité du site n'a toujours pas été relevée depuis 36 heures (Préfet et Inspection du Travail au courant). TOTAL est hors-la-loi. La CGT tient pour responsable M. de Margerie en personne de cette situation. Après 36 heures de travail les conséquences psychologiques et physiologiques sur le personnel peuvent conduire à de graves accidents de santé. Il est très clair pour la CGT que si pareilles conséquences se produisaient M. de Margerie devra en répondre devant les tribunaux.

Montreuil, le 17 février 2010

Suite : communiqué CGT—FO—Sud chimie du 17 février 2010 /8heures ►



Communiqué du 17 février 2010 à 8 heures

Dans un communiqué voté par l'assemblée générale des grévistes hier 10 heures, nous faisons état de la situation : Plus de relève des grévistes en poste dans l'usine tant que trois conditions ne soient remplies : Départ des vigiles, maintien hors des lieux du Directeur MR GUILLOTIN et nomination d'un médiateur.

Cette situation a été communiquée aux services de l'Etat, sous-préfecture et Inspection du travail, qui ont annoncé réunir un cabinet de crise durant l'après-midi du 16 février.

Dans l'attente d'une information des ces services de l'Etat, nous avons accepté de renouer un contact avec l'employeur, par l'intermédiaire du directeur adjoint local, qui a compris le message des grévistes refusant Messieurs GUILLOTIN et DOLIGEZ sur le site... puis annoncé la venue de Mr GRIVOT, ancien DRH de RF, actuel DRH US AVAL du groupe. Une première de nos trois exigences au déblocage de la situation étant en voie d'être satisfaite, nous avons bien voulu reconnaître l'évolution de la situation en acceptant, ce 16 février vers 18 h 30 de remplacer un salarié gréviste sur site depuis le 14 février 22 h, amené à se rendre chez son médecin, par un autre gréviste ayant la même fonction.

Force est de constater ce matin qu'aucune disposition concrète n'est venue s'ajouter à l'évolution de la situation :

- les vigiles sont toujours en place dans le site, source de tension évidente avec les personnels grévistes, vu les coups de poing que certains de ces vigiles ont infligé aux visages de grévistes la veille au matin sans réplique de ceux-ci, vu le visage dissimulé de certains d'entre eux en particulier dès qu'une caméra apparaît vu le contact verbal très tendu qu'ils dispensent aux grévistes depuis ce matin !
- aucun médiateur n'a été désigné par les pouvoirs publics.

L'inspection du travail se désintéresserait-elle du temps de présence sur site du personnel en place depuis maintenant 34 heures ? Les services de préfecture joueraient-ils le pourrissement du conflit ?

Ce matin, une nouvelle équipe est à 100 % gréviste. Plusieurs grévistes présents à leur poste depuis le 14 février 22 heures se plaignent désormais d'étourdissements qui justifient l'intervention du service médical. Faudra t-il qu'il en adienne un accident pour que les conditions de déblocage de la situation soient enfin levées par les services de l'Etat ?

Total prône la sécurité maximale partout : en voilà une bonne démonstration ! Une chose est sûre, la détermination des grévistes et de leurs représentants est désormais renforcée.

Monsieur Guillotin, avant son départ précipité d'hier, avait annoncé des dépôts de plainte à l'encontre des grévistes et de leurs représentants. Des constats d'huissier n'ont cessé d'être menés la journée du 16 février. Des assignations ont été remises à certains grévistes. Dans un tel contexte, il ne peut être question de rencontrer quiconque de la Direction, sans que soit au préalable confirmée la levée de toute action en justice et la nomination d'un médiateur, utile au traitement des revendications du personnel indispensable à la reprise du travail, à savoir la mise en place du grand arrêt et le maintien du raffinage sur Flandres.

Nous nous réservons par ailleurs d'agir de même dès cette matinée, en sollicitant dès à présent un huissier de justice.

L'intersyndicale CGT, FO, SUD de RF